

2025-0241
2025-01-30

GROUPE	NC	FONGICIDE
---------------	-----------	------------------

BOTECTOR®

Fongicide biologique pour la répression de la pourriture grise (*Botrytis cinerea*) sur les vignes, les baies, les légumes à fruit, les légumes à feuilles, les plantes ornementales, les épices et les fines herbes, pour la répression de l'antracnose (*Colletotrichum acutatum*) et pour la répression partielle de brûlure causée par le phomopsis (*Phomopsis obscurans*) dans les baies.

COMMERCIAL
GRANULES DISPERSIBLE DANS L'EAU

PRINCIPE ACTIF:
Aureobasidium pullulans DSM 14940 et DSM 14941 5 x 10⁹ CFU/g

NO D'HOMOLOGATION: 31248 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

GARDER HORS DE LA PORTEE DES ENFANTS
LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

ATTENTION :
SENSIBILISANT POTENTIEL

DETENTEUR D'HOMOLOGATION

SAN Agrow Holding GmbH
Industriestraße 20
3130 Herzogenburg, Autriche

DISTRIBUTEUR

SAN Group Biotech USA, Inc.
1260 Avenida Chelsea
Vista, CA 92081 USA
Téléphone : (800) 876-2767

DELL TECH LABORATORIES LTD.

1331 HYDE PARK RD, UNIT 3
LONDON ON N6H 5M5
519-858-5024

Contenu net : 0,4 kg / 1,0 kg / 1,2 kg
Date de fabrication :

AVIS A L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

PREMIERS SOINS :**En cas d'ingestion :**

Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente

En cas de contact avec la peau ou les vêtements :

Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation :

Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux :

Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Traiter selon les symptômes.

MISES EN GARDE :

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Peut entraîner une sensibilisation. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Éviter d'inhaler/de respirer les poussières ou le brouillard de pulvérisation. Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants imperméables, des chaussures et des chaussettes, et un masque respiratoire avec filtrage des particules, approuvées par le NIOSH muni d'un filtre N, R ou P pendant la manipulation, le mélange, le chargement, ou l'application du produit et pendant toutes les activités de nettoyage et de réparation. Bien se laver à l'eau et au savon après la manipulation. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les porter à nouveau.

Appliquer sur les cultures agricoles seulement lorsque le potentiel de dérive est au minimum vers les zones d'habitation ou vers des zones d'activité humaine telles des résidences, chalets, écoles et superficies récréatives. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES :

Pour réduire le ruissellement des zones traitées vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer dans des endroits qui ont une pente modérée à forte, un sol compacté, ou composé d'argile.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque des pluies abondantes sont prévues.

La contamination des milieux aquatiques par le ruissellement peut être réduite en érigeant une bande végétative entre la zone traitée et le bord de l'eau.

ENTREPOSAGE :

Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

Entreposer dans un lieu sec et inaccessible aux enfants. Entreposer le produit uniquement dans son

conteneur d'origine. Garder le contenant fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. La durée maximum d'entreposage est de 18 mois à température ambiante (20 °C) et de 30 mois à basse température (8 °C) à partir de la date de fabrication.

ÉLIMINATION :

1. Rincer le contenant vide trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter l'eau de rinçage au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant vide inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Éliminer des produits dont on veut se départir conformément à la réglementation municipale ou provinciale. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

MODE D'EMPLOI

NE PAS appliquer par voie aérienne.

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.

EMPÊCHER les effluents ou les eaux de ruissellement en provenance des serres d'atteindre les lacs, les cours d'eau, les étangs ou tout autre plan d'eau. Pour des renseignements, s'adresser à l'agence provinciale responsable.

La solution à pulvériser devrait être utilisée dans les 8 heures suivant sa préparation.

Délai de sécurité (DS) : NE PAS permettre l'accès aux travailleurs dans les zones traitées pendant 4 heures ou jusqu'à ce que les pulvérisations aient séché à moins de porter des gants imperméables, une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussettes et des chaussures.

Description générale du produit et de l'information de l'utilisation de base

BOTECTOR® est un fongicide préventif biologique pour la :

- répression de la pourriture grise (*Botrytis cinerea*) sur les vignes, les baies, les légumes à fruit, les légumes à feuilles, les plantes ornementales, les épices et les fines herbes
- répression de l'antracnose (*Colletotrichum acutatum*) et pour la répression partielle de brûlure causée par le phomopsis (*Phomopsis obscurans*) dans les baies

Le produit contient deux souches d'*Aureobasidium pullulans* (DSM 14940 et DSM 14941), qui fournit une répression ou une répression partielle contre la pourriture grise et autres maladies sur l'étiquette. Appliquer BOTECTOR® seul comme pulvérisation foliaire ou bien en alternance avec d'autres produits homologués pour la protection des cultures. Il faut retraité à nouveau si il y a eu de fortes pluies ou une irrigation peu après l'application initiale du produit. Appliquer comme préventif, de préférence, dans les premières heures du matin ou tôt le soir pendant les températures fraîches. Appliquer BOTECTOR® comme pulvérisation foliaire en utilisant de l'équipement de pulvérisation standard.

LUTTE ANTIPARASITAIRE INTÉGRÉE (LAI)

Intégrer BOTECTOR® dans une stratégie globale de lutte antiparasitaire pour réduire l'utilisation d'un fongicide chimique et pour réduire la résistance chimique. Suivre les pratiques reconnues pour réduire le

développement de maladies. Surveiller le système de prévision s'il est disponible. Consulter les autorités agricoles locales pour connaître les stratégies spécifiques de LAI développées pour votre (vos) culture(s) et emplacement.

Code FRAC : NC (non classé)

TOLÉRANCE DES CULTURES

BOTECTOR® ne cause pas de réaction phytotoxicologique s'il est utilisé selon la recommandation de l'étiquette.

DÉTERMINATION DES TAUX D'UTILISATION

Lire attentivement et suivre tous les consignes, les recommandations et taux d'utilisation de l'étiquette. L'application de BOTECTOR® avant l'apparition de la maladie ou aux premiers stades de celle-ci, fournit les meilleurs résultats pour la gestion de la maladie cible. Utiliser les taux maximaux de l'étiquette et les intervalles le plus court lorsque les conditions favorisent un développement rapide de la maladie. Pour une bonne application, déterminer la surface à traiter, le taux recommandé sur l'étiquette et sélectionner le montant d'eau nécessaire pour assurer une bonne pénétration du feuillage des arbres et des parties des plantes à protéger. Pulvériser les plantes jusqu'au ruissellement. Préparer seulement la quantité de solution à pulvériser nécessaire pour traiter la superficie mesurée.

DÉLAI D'ATTENTE AVANT LA RÉCOLTE

BOTECTOR® peut être utilisé jusqu'à et y compris la journée de la récolte DAAR = 0 jour.

PRÉPARATION DU MÉLANGE À PULVÉRISER

1. Nettoyer le réservoir avant de l'utiliser.
 2. Ne pas préparer de prémélanges très concentrés tel que des bouillies épaisses.
 3. Ajouter la quantité totale d'eau dans le réservoir. Ne pas utiliser d'eau chaude.
 4. Ajouter BOTECTOR® à l'eau lentement ou par étapes tout en agitant constamment.
- La suspension de pulvérisation doit être agitée pendant l'application. Utiliser la suspension de pulvérisation dans les 8 heures. Ne pas laisser de suspension non pulvérisée dans la cuve.

COMPATIBILITÉ

Ne pas appliquer Botector dans les trois jours suivant une autre application de pesticide. Pour obtenir des informations sur la compatibilité des produits, contacter SAN Group Biotech USA, Inc.

BOTECTOR® réprime les maladies suivantes, sauf indications contraires.

Tableau d'application :

Culture	Maladie	Taux d'application*	Nombre d'applications par année ou cycle de culture (intervalle min. en jours)	Période d'application
Champ				
Raisin	Pourriture grise (<i>Botrytis cinerea</i>)	Le volume de pulvérisation est à adapter en fonction du stade de	4	BBCH 68 à 89* (à appliquer selon le stade de

		développement phénologique.		développement phénologique indiqué ci-dessous)
Mûre, bleuet en corymbe, bleuet nain, canneberge, cassis noir, gabelle rouge, baie de sureau, groseille à maquereau, airelle myrtille, casseille, framboise noire, framboise rouge, fraise	Pourriture grise (<i>Botrytis cinerea</i>)	0,75 kg/ha dans 500 à 2 000 L d'eau/ha	6 (répéter les applications à des intervalles de 7 à 10 jours jusqu'à la récolte)	Préventif, si les conditions climatiques favorisent l'infection, également dès l'apparition de la maladie.
Bleuet en corymbe, bleuet nain, fraise	Anthraxnose (<i>Colletotrichum acutatum</i>)	1 kg/ha dans 500 à 2 000 L d'eau/ha	6 (répéter les applications à des intervalles de 7 à 10 jours jusqu'à la récolte)	Préventif, si les conditions climatiques favorisent l'infection, également dès l'apparition de la maladie.
Fraise	Répression partielle de la brûlure causée par phomopsis (<i>Phomopsis obscurans</i>)	1 kg/ha dans 500 à 2 000 L d'eau/ha	6 (répéter les applications à des intervalles de 7 à 10 jours jusqu'à la récolte)	Préventif, si les conditions climatiques favorisent l'infection, également dès l'apparition de la maladie.
Tomate, aubergine, poivron, piment autre que le poivron	Pourriture grise (<i>Botrytis cinerea</i>)	0,75 kg/ha dans 500 à 2 000 L/ha de volume d'eau	5 (répéter les applications à des intervalles de 7 à 10 jours jusqu'à la récolte)	Préventif, si les conditions climatiques favorisent l'infection, également dès l'apparition de la maladie.
Laitue (pommées et feuilles), endive, radicchio (endive rouge)	Pourriture grise (<i>Botrytis cinerea</i>)	0,75 kg/ha dans 500 à 2 000 L/ha de volume d'eau	Hebdomadaire (répéter les applications à des intervalles de 7 jours jusqu'à la récolte)	Commencer les applications préventives du produit tôt après l'émergence ou transplantation si les conditions climatiques favorisent l'infection,

				également dès l'apparition de la maladie.
Serre				
Fraise	Anthracnose (<i>Colletotrichum acutatum</i>)	1 kg/ha dans 500 à 2 000 L/ha de volume d'eau	6 (répéter les applications à des intervalles de 7 à 10 jours jusqu'à la récolte)	Préventif, si les conditions climatiques favorisent l'infection, également dès l'apparition de la maladie.
	Répression partielle de la brûlure causée par phomopsis (<i>Phomopsis obscurans</i>)			
	Pourriture grise (<i>Botrytis cinerea</i>)	0,75 kg/ha dans 500 à 2 000 L d'eau/ha		
Aubergine, poivron, piment autre que le poivron	Pourriture grise (<i>Botrytis cinerea</i>)	500 à 2 000 L/ha de volume d'eau	(répéter les applications à des intervalles de 7 à 10 jours jusqu'à la récolte)	Préventif, si les conditions climatiques favorisent l'infection, également dès l'apparition de la maladie.
Laitue (pommées et feuilles), endive, radicchio (endive rouge)	Pourriture grise (<i>Botrytis cinerea</i>)	0,75 kg/ha dans 500 à 2 000 L/ha de volume d'eau	Hebdomadaire (répéter les applications à des intervalles de 7 jours jusqu'à la récolte)	Commencer les applications préventives du produit tôt après l'émergence ou transplantation si les conditions climatiques favorisent l'infection, également dès l'apparition de la maladie.
Serre et Champ				
Persil	Pourriture grise (<i>Botrytis cinerea</i>)	0,75 kg/ha dans 500 à 2 000 L/ha de volume d'eau	Hebdomadaire (répéter les applications à des intervalles de 7 jours jusqu'à la récolte)	Commencer les applications préventives du produit tôt après l'émergence ou transplantation si les conditions

				climatiques favorisent l'infection, également dès l'apparition de la maladie.
Épices et fines herbes: Piment de la Jamaïque, Angélique, Anis étoilé, Rocou (graine), Mélisse, Basilic, Bourrache, Pimprenelle, Camomille, Câpre, Carvi, Nigelle, Cardamome, Casse (écorce et fleur), Cataire, Céleri (graine), Cerfeuil (séché), Ciboulette, Ciboule chinoise, Cannelle, Sauge sclarée, Clou de girofle, Coriandre ou persil chinois (feuille), Coriandre (graine), Balsamite, Coriandre du Mexique (feuille et graine), Cumin, Kaloupilé (feuille), Aneth (graine), Épazote, Fenouil et Fenouil de Florence (graine), Fenugrec, Fleur de gingembre blanc, Maniguette, Marrube, Hysope, Baie de genévrier (genièvre), Lavande, Citronnelle, Livèche (feuille et graine), Macis, Souci officinal, Marjolaine (y compris l'origan), Origan mexicain, Mioga (fleur), Moutarde (graine), Capucine, Muscade,	Pourriture grise (<i>Botrytis cinerea</i>)	0,75 kg/ha dans 500 à 2 000 L/ha de volume d'eau	Hebdomadaire (répéter les applications à des intervalles de 7 jours jusqu'à la récolte)	Commencer les applications préventives du produit tôt après l'émergence ou transplantation si les conditions climatiques favorisent l'infection, également dès l'apparition de la maladie.

Persil (séché), Menthe pouliot, Poivre (noir et blanc), Feuille de poivre, Menthe poivrée, Perille, Pavot (graine), Romarin, Rue, Safran, Sauge, Sarriette (des jardins et des montagnes), Menthe verte, Feuilles de stévia, Laurier, Tanaïsie, Estragon, Thym, Vanille, Thé des bois, Aspérule odorante (gaillet odorant), Absinthe				
Ornementales – cultivés à l'extérieur, dans des serres ou dans des environnements protégés				
Violette africaine Hâbleur Bégonia Chrysanthème Cyclamen Cymbidium Dahlia Fuchsia Gerbera Géranium Glaïeul Hydrangea Soucis Orchidée Pensée Pélargonium Pétunia Poinsettia Primevère Renoncule Rose Muflier Zinnia	Pourriture grise (<i>Botrytis cinerea</i>)	0,75 kg/ha dans 500 à 2 000 L/ha de volume d'eau	Hebdomadaire (répéter les applications à des intervalles de 7 jours jusqu'à la récolte)	Commencer les applications préventives du produit tôt après l'émergence ou transplantation si les conditions climatiques favorisent l'infection, également dès l'apparition de la maladie.

Note : BOTECTOR® réprimera les maladies indiquées ci-haut dans les cas de maladies faible à modérées; cependant, il réprimera partiellement dans les cas de maladies élevées.

***Période d'application pour les raisins :** BOTECTOR® doit être appliqué préventivement pendant les étapes de croissance recommandées. La prolifération du Botrytis commence selon les conditions atmosphériques dès la période de floraison et ensuite pendant toute la période de croissance. Par

conséquent, pour assurer la répression de la pourriture grise sur les raisins, plusieurs interventions sont recommandées pendant ces différentes périodes de la vigne :

BBCH	Stades phénologiques	Phase de sensibilité
68	80% des capuchons floraux tombés	Contre la contamination latente et la contamination des déchets floraux, selon les conditions atmosphériques.
77	Début de fermeture des grappes	Contre la contamination de rafles et des baies.
85	Début de véraison	Contre la contamination des baies (raisins réceptifs).
85 à 89	Ramollissement des baies	Contre la contamination des baies (raisins réceptifs, selon les conditions atmosphériques).

Equipment d'application :

Appliquer le BOTECTOR® comme une pellicule vaporisée en utilisant un équipement de vaporisation standard.

BOTECTOR est une marque déposée d'un membre du groupe SAN (IR-1008746)